

- BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX de 200km-

Samedi 11 Avril 2026 : Accueil Boulangerie Assas **5h30** : Départ de *6h à 6h30* - Délais Maximum : *13h30*

Ce brevet est une randonnée vélo, aucun temps ni classement ne sera publié

Trace de parcours avec profil pour GPS : <https://www.openrunner.com/route-details/21053181>

Club organisateur Assas Cyclisme Évasion (www.assas-cyclisme-evasion.fr), code ACP : 34 – 8309

Responsable : Gérald Razier, courriel : gerald.razier@orange.fr

Tel : 06 77 45 71 90 (uniquement en cas d'urgence)

Validation par ACP (<https://www.audax-club-parisien.com/organisation/brm-monde>)

N° d'homologation du parcours : 2026 LR 02

- RÈGLEMENT-

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. À la remise de votre carte de route nominative, **ce règlement sera considéré comme lu et approuvé par un émargement sur la feuille de présence.**

Le brevet est **ouvert à tous, licenciés ou non licenciés**, à partir de 18 ans. Les participants sont considérés en excursion personnelle. Ils sont soumis au respect strict du code de la route, des arrêtés municipaux des localités traversées et à l'utilisation unique de la partie droite de la chaussée. Les groupes **ne devront pas dépasser 20 vélos**. L'utilisation du prolongateur de cintre, est vivement déconseillé dans le roulage en groupe. Le casque est obligatoire. Dans l'obscurité, **l'éclairage** avant et arrière avec **vêtement réfléchissant** homologué sont obligatoires. Les Vélos à Assistance Électrique sont interdits.

Assurance : L'assurance souscrite par les organisateurs garantit tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance. Les participants **licenciés** sont obligatoirement **assurés par leur fédération**. Pour les **non-licenciés**, la participation se fait sous leur entière responsabilité, avec renonciation à tous recours contre l'organisation, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture **responsabilité civile**.

Parcours : Le parcours ne sera pas fléché. Il doit être effectué avec respect d'itinéraire, en autonomie et à allure libre. La carte de route nominative reçue à l'accueil, doit être **validée au départ et** à chaque lieu de **contrôle**, ainsi que **à l'arrivée** : Oblitérer la carte de route en vous adressant **avec courtoisie** aux commerçants, pour un coup de tampon (méthode préférée), ou prenez une photo du panneau d'entrée de ville avec le vélo devant.

Accueil à partir de 5h30 boulangerie Assas : Avant de démarrer le brevet, il y a remise des cartes de route nominative, après avoir validé le paiement et la signature de la feuille d'émargement : **Départ libre de 6h à 6h30.**

Arrivée : La Brasserie l'Inattendue vous accueillera à l'arrivée. Vous pouvez y déposer votre carte de route en indiquant l'heure d'arrivée et une boisson vous sera offerte. À défaut, **déposez les cartes** de route (sans oublier d'y inscrire l'heure d'arrivée à Assas) dans la **boîte aux lettres** de l'organisateur, à 300 mètres de la place de la Mairie, au 105 rue de la Chicane. C'est la rue en face la pharmacie, 100 m plus bas à gauche.

- Inscription limité à 99 participants - Aucune inscription sur place -

Inscription en ligne : Via le site club de l'Audax-Club-Parisien, avec un paiement Paypal : [Audax Club Parisien - Brevet des Randonneurs Mondiaux \(BRM\)](http://Audax Club Parisien - Brevet des Randonneurs Mondiaux (BRM))

Par courriel le bulletin doit être correctement rempli et signé + photocopie de licence FFCT, adresse gerald.razier@orange.fr jusqu'au **Vendredi 10 Avril 2026 à 18h**. Paiement au retrait de la carte de route.

Par courrier postal : Jusqu'au Jeudi 9 Avril, adresse Gérald Razier, 105 Rue de la Chicane 34820 Assas, à joindre dans l'enveloppe, le bulletin d'inscription correctement rempli avec la photocopie de la licence FFCT.

Bulletin d'inscription au B.R.M 200km du Samedi 11 Avril 2026

- Les 3 Cirques du Causse du Larzac -

- L'organisation limite le nombre d'inscrit à 99 participants -

Aucune inscription sur place -

Fédération (à cocher)	FFvélo	UFOLEP	FFTri	FSGT	FFC	Autre ou non licencié
Tarif	7€	10€				10€
Justificatif à présenter	Licence FFCT 2026					
N° de licence		Club			N° ACP du Club	
Nom			Prénom			
Adresse email						
Téléphone portable				Téléphone d'urgence		
Date de naissance						
Adresse						
Code postale			Commune			
Département			Pays			

Merci de **lire attentivement ce paragraphe et de signer** ci-dessous, l'attestation de participation à ce Brevet de 202km avec un D+ 3047m, en date du Samedi 11 Avril 2026.

J'atteste sur l'honneur, avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or annexée au bulletin d'inscription, *que je suis en condition physique suffisante, pour effectuer le parcours que j'ai choisi, avoir pris connaissance des difficultés du parcours, des consignes de sécurité routière et du règlement de l'organisation, avec le respect du code de la route.*

Rappel des obligations du règlement : Le port du casque ; Les éclairages avant et arrière en état de fonctionnement, avec le port d'un vêtement fluorescent homologué, pour rouler dans l'obscurité.

Concernant le prolongateur de cintre, son usage est vivement déconseillé dans le roulage en groupe.

Les Vélos à Assistance Électrique sont interdit.

Signature, avec la mention « Lu et approuvé ».

